

Conseil d'administration
Séance du 18 décembre 2018

Délibération n°6

Portant **approbation des capacités d'accueil des formations de premier et deuxième cycles de l'Université de Cergy-Pontoise pour l'année universitaire 2019-2020**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 612-6, L. 612-6-1 et L. 712-1 à L.712-3,
Vu le décret n° 2018-642 du 20 juillet 2018 modifiant le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 4 décembre 2018,
Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*

Considérant qu'il appartient à l'établissement de proposer, conformément à l'article L. 612-3 du code de l'éducation, au Recteur de l'académie de Versailles, les capacités d'accueil des formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur des établissements relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation pour l'année universitaire 2019-2020,

Considérant qu'en outre, en application de l'article L. 612-6, les établissements d'enseignement supérieur délivrant le diplôme national de master peuvent mettre en place des procédures de recrutement sur dossier ou concours à condition d'avoir préalablement fixé des capacités d'accueil pour l'accès à la première année des formations du deuxième cycle,

Considérant qu'il convient également de fixer les capacités d'accueil en deuxième année pour les formations de deuxième cycle de l'université de Cergy-Pontoise, dont l'admission peut dépendre, à titre dérogatoire et en application du décret n° 2018-642 du 20 juillet 2018 modifiant le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master, des capacités d'accueil de l'établissement ou être subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide:

Vote

Nombre de membres en exercice : 30	Pour : 18
Nombre de membres présents : 15	Contre : 1
Nombre de membres représentés : 6	Abstention : 2
Membres absents et non représentés : 9	Non-participation : 0

Article 1^{er} : Sont proposées à la Rectrice de l'académie de Versailles, les capacités d'accueil en première année des formations du premier cycle de l'Université de Cergy-Pontoise pour l'année 2019-2020, telles qu'annexées à la présente délibération.

Article 2 : Sont proposées à la Rectrice de l'académie de Versailles, les capacités d'accueil en première année des formations de deuxième cycle de l'Université de Cergy-Pontoise pour l'année 2019-2020, telles qu'annexées à la présente délibération.

Article 3 : Sont proposées à la Rectrice de l'académie de Versailles, les capacités d'accueil des deuxièmes années pour les mentions de Master dérogatoires de l'Université de Cergy-Pontoise pour l'année 2019-2020, telles qu'annexées à la présente délibération.

Articler dernier : La présente délibération sera transmise à la Rectrice de l'académie de Versailles et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Le président de l'Université,



François GERMINET

Transmis au Rectorat le : 14 février 2019
Publié le : 21 février 2019

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
SÉANCE DU 4 DECEMBRE 2018
CAPACITES D'ACCUEIL EN LICENCE

LIBELLÉ FORMATION	CAPACITÉ FINALE 2018	CAPACITÉ PROPOSÉE 2019
CMI Géosciences pour l'énergie	20	20
CMI Biologie (Biomatériaux pour la santé)	20	20
CMI Chimie (Chimie macro et moléculaire pour l'énergie et la santé)	20	20
CMI EEA (Traitement de l'information et gestion de l'énergie)	20	20
CMI Génie civil	20	20
CMI Informatique (Systèmes intelligents communicants)	20	20
CMI INGENIERIE FINANCIERE	35	40
CMI INGENIERIE INTERNATIONALE DU TOURISME CULTUREL ET DES TERRITOIRES	20	20
CMI MANAGEMENT DES RÉSEAUX DE TRANSPORT ET DES MOBILITÉS	20	20
DROIT	680	680
DROIT ALLEMAND (DU droit allemand)	40	FERMÉ
DROIT ANGLO-AMERICAIN (DU droit anglo-américain)	170	170
DROIT ESPAGNOL (DU droit espagnol et latino-américain)	40	40
Licence franco-allemande intégrée en droit	40	20
ECONOMIE, FINANCE ET GESTION	540	540
ECONOMIE, FINANCE ET GESTION + DU ECONOMICS & CORPORATE ENGLISH	35	35
LICENCE LPI CONSEILLER DE CLIENTÈLE DE PARTICULIERS MULTICANAL	20	20
BIOLOGIE ET INGENIERIE	342	342
MATHEMATIQUES INFORMATIQUE PHYSIQUE ET INGENIERIE	310	286
PHYSIQUE, CHIMIE, SCIENCES DE LA TERRE ET INGENIERIE	220	205
CUPGE parcours mathématiques-physique	30	30
CUPGE Parcours physique-chimie	30	30
DU ICPA : International Chimie-Physique en Anglais	-	15
LPI RESPONSABLE INFORMATIQUE WEB ET SYSTÈME	-	24
DU BACHELOR Y Modeling and data science for a changing world	25	EISTI
ACSS (STAPS)	35	ILEPS
LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES ANGLAIS ALLEMAND	60	60
LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES ANGLAIS CHINOIS	35	35
LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES ANGLAIS ESPAGNOL	225	225
LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES ANGLAIS JAPONAIS	65	65
LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES - ANGLAIS	125	130
LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES - ESPAGNOL	70	70
GEOGRAPHIE	155	155
HISTOIRE	170	170
LETTRES ET ARTS VIVANTS (danse, musique, théâtre)	30	25
LETTRES MODERNES	170	170

*Fermeture du DU DROIT ALLEMAND : faible public

* Les DU Bachelor Y et DEUST STAPS ACSS (Animation et Commercialisation de Services Sportifs) basculent respectivement sur l'EISTI et l'ILEPS pour la prochaine rentrée.

* Ouverture pour la prochaine rentrée de la LPI RIWS et du DU ICPA de l'UFR Sciences et technique

Mention	Composante	Capacité d'accueil M1 2019-2020
Droit des affaires	UFR Droit	M1 non sélectif
Droit international	UFR Droit	M1 non sélectif
Droit privé	UFR Droit	M1 non sélectif
Droit public	UFR Droit	M1 non sélectif
Droit social	UFR Droit	M1 non sélectif
Master intégré franco-allemand en droit de l'entreprise	UFR Droit	10
Économie	UFR EG	30
Finance	UFR EG	80
Management	UFR EG	160
Études européennes et internationales	UFR LEI / UFR LSH	72 (52 LEI / 20 LSH)
Management et commerce international	UFR LEI	60
Géographie, aménagement, environnement et développement	UFR LSH	135
Histoire, civilisations, patrimoine	UFR LSH	40
Journalisme	UFR LSH	18
Lettres	UFR LSH	45
Métiers du livre et de l'édition	UFR LSH	25
Sciences du langage	UFR LSH	44
Biologie-santé	UFR ST	40
Chimie	UFR ST	52
Électronique, énergie électrique, automatique	UFR ST	35
Génie civil	UFR ST	80

dont 24 places pour le nouveau parcours Formulation et data mining

Informatique et ingénierie des systèmes complexes	UFR ST	45
Mathématiques	UFR ST	40
Physique	UFR ST	40
Sciences de la Terre et des planètes, environnement	UFR ST	65
MEEF, premier degré	ESPE	445
MEEF, second degré	ESPE	423
MEEF, encadrement éducatif	ESPE	30
MEEF, pratiques et ingénierie de la formation	ESPE	351

Formations	Capacités
Master 2 DCTPP	30
Master 2 Droit des contentieux publics H	30
Master 2 Droit et management de la santé	20
Master 2 Droit et Éthique des affaires (tous parcours confondus)	35
Master 2 Droit pénal financier	32
Master 2 DJCE	25
Master 2 Droit des sociétés D15(tous parcours confondus)	30
Master 2 DFII	20
Master 2 Fiscal et douanier	28
Master 2 filière Franco-allemand	10
Master 2 droit privé	30
LLM	30
Master 2 Droit social	22
Master DREI	30